Université Paris Cité

Le professionnel au sein d'une structure éducative

ECTS
3 crédits

Présentation

DESCRIPTION

Quatre enseignements sont propose#s :

* Outils de recherche, d'analyse et d'e#valuation des e#tablissements et de la vie scolaire : pilotage et politique (analyse de statistiques)
* Me#thodologie de projets
* Conduite d'entretien
* Le CPE et son e#quipe dans l'organisation de l'e#tablissement

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement du syste#me e#ducatif (de#concentration ; de#centralisation ; « gouvernance » ; modernisation des services publics...), les outils mis en place pour le piloter et l'e#valuer (pilotage par objectifs ; contractualisation ; audit ; bases de donne#es ; tests nationaux et internationaux...) et le ro#le des acteurs (de#cideurs nationaux et locaux ; inspecteurs ; chefs d'e#tablissement ; enseignants...).

Appre#hender la place du CPE dans ses ro#les pe#dagogique et e#ducatif, notamment a# travers la question des projets (projet d'e#tablissement, projet vie scolaire) et des relations avec les autres acteurs, la gestion et le management d'e#quipes e#ducatives au sein de l'e#tablissement scolaire, les grands principes du droit au sein de la vie scolaire. Analyser les phe#nome#nes de conflit dans les e#quipes de travail, plus particulie#rement dans le champ scolaire, et identifier des strate#gies de pre#vention et d'action visant a# les re#guler ; de#couvrir quelles sont les caracte#ristiques d'une organisation, identifier les communications qui y sont produites, analyser les phe#nome#nes de pouvoir, les interactions entre le syste#me organisationnel et les sujets, les manifestations de conflit qui s'y de#veloppent ; de#gager des pistes de pre#vention et d'action, en tenant compte des aspects psycho-affectifs individuels et des aspects ide#ologiques constitutifs de l'organisation, pour re#guler les conflits professionnels.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 09 février 2023